

Nom, prénom :

date

Ad :

à mesdames et messieurs les élu.es

Objet : réouverture du service Maternité de la clinique St Louis à Ganges

Madame, Monsieur,

Je vous écris car vous êtes élu-e de ma commune, l'une des 74 concernées par la fermeture de la maternité à Ganges. Sans ce service de proximité, depuis plus de 2 ans, nous avons reçu de nombreux témoignages des femmes qui prennent des risques et vivent leur grossesse dans l'angoisse d'un accouchement chaotique, seules en bord de route ou dans l'ambulance des pompiers, insuffisamment formés. Les urgences gynécologiques sont régulièrement refusées par la clinique et les femmes, parfois en situation critique, renvoyées sur Nîmes ou Montpellier, par leurs propres moyens, sans assistance médicale. Grâce à notre pression, les IVG médicamenteuses sont de nouveau possible à Ganges, mais seulement à moins d'une heure de Montpellier. Les femmes de nombreux villages cévenols sont donc en difficulté d'accès à ce droit.

Il est devenu évident, à travers les dernières déclarations de Lamine Gharbi, dans son interview pour Objectif Gard, que la direction de la clinique privée n'a ni les réseaux ni les capacités de déployer les moyens facilitant le recrutement d'une équipe apte à assurer le bon fonctionnement de la Maternité et ce, de son propre aveu, même dans l'hypothétique clinique flambant neuve dont il avait pourtant dit que c'était le seul moyen de faire venir des professionnels.

Il n'y a plus que 400 maternités en France et 5000 gynécologues(1) sont inscrits à l'ordre. Le problème n'est donc pas la pénurie de gynécologues. Il ne manque que la volonté politique et médicale de répartir les professionnels en fonction des besoins des territoires. Il faut maintenant dire stop ! et que l'ARS organise le passage en gestion publique de ce service.

C'est la solution qui a été appliquée dans d'autres cas avec succès, comme à Saint Palais (2), où la reprise publique d'une clinique privée défaillante a permis de sauver les services menacés de fermeture. A Saint Girons(3), c'est aussi grâce à la puissance publique que maternité, urgences et chirurgie ont pu être maintenus, notamment par une forte volonté politique : d'abord celle des élu.es locaux fortement impliqués puis celle de l'Etat qui a financé et maintenu l'activité même à 200 accouchements par an, au nom de l'exceptionnalité géographique et de la mise en danger des patientes face aux distances. Donc c'est possible, quand le domaine public, avec le soutien des ARS, prend les choses en main.

Lamine Gharbi soutient, à raison, que les gynécologues chirurgiens ne veulent pas "perdre la main" dans une trop petite maternité où ils pratiqueraient trop peu... Mais sous gestion publique les équipes pourraient être salariées et intégrées à des équipes territoriales des CHU et donc bien qu'en poste à Ganges, pourraient travailler aussi quelques semaines par an au sein des structures de référence des CHU pour rester à la pointe des pratiques. L'exemple existe déjà ...à Ploërmel(4) où la maternité de niveau 1 s'inscrit dans un « schéma de coopération renforcé » et où les équipes de gynécologues-obstétriciens, pédiatres, et anesthésistes sont devenues territoriales à la grande satisfaction des professionnels. L'ARS est en mesure de mettre ces solutions en œuvre et elle en a le devoir, de par la loi, au nom de l'égalité de traitement des citoyens partout en France.

D'autres solutions de recrutement peuvent encore être activées : conditions de travail attractives ; reconnaissance des diplômes de centaines de médecins étrangers qui exercent en France mais à des postes en deçà de leurs compétences réelles ; la revalorisation du métier de sage-femme...ou encore l'embauche de médecins cubains qui n'attendent que le feu vert de l'Etat Français pour venir en renfort, comme l'ont démontré les élu.es de Guingamp (5), qui ont pris des arrêtés en conseils municipaux en ce sens.

Les élu.es cévenols ne sont pas seul.e.s Partout en France la colère gronde face au démantèlement du système de santé, au désarroi des populations, à l'augmentation vertigineuse de la mortalité infantile dans notre pays (qui a fait l'actualité récemment (6))... et face aux excès de prédation de la financiarisation privée de la santé, démontrée notamment par le rapport du sénateur Bernard Jomier(7).

C'est la pression conjointe de la population et des élu.es qui pourra décider l'ARS à prendre les choses en main et exiger, au nom des 11 millions d'euros d'argent publics investis dans la nouvelle clinique du Groupe privé CAP SANTE, que la maternité soit réouverte dans les plus bref délais...avant le drame qui jetterait tous les élu.es et la population dans un deuil insupportable.

J'aimerais que vous trouviez le temps de montrer ou de renouveler votre soutien aux femmes et aux familles de notre territoire :

- en renouvelant auprès de l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie votre demande de mise en œuvre active de solutions pour la remise en fonction immédiate dans la clinique St Louis d'un service d'obstétrique et d'orthogénie complet et permanent.

**- en participant au rassemblement organisé, par le Collectif Maternité A Défendre, le jeudi 10 avril pendant le comité de suivi de la maternité avec l'ARS, à 14h30 devant la Communauté de Communes Gangeoises et Suménoises.**

Sachant pouvoir compter sur votre engagement pour la sécurité de vos concitoyennes, et la sérénité des familles, je vous prie d'accepter l'assurance de ma considération.

Signature :

Sources :

1) d'après le Délégué national CGT-Santé Christophe Prudhommes

2) Saint Palais et son Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) Cette structure juridique permet aux praticiens du CHCB, de venir travailler dans une clinique privée. Ce dispositif a pour finalité de maintenir ou de renforcer l'offre de soins, dans certaine spécialités.:

<https://www.francebleu.fr/infos/sante-sciences/saint-palais-le-centre-hospitalier-fait-peau-neuve-au-service-de-toute-la-population-d-amikuze-et-de-1563635098>

<https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/saint-palais/pays-basque-l-hopital-de-saint-palais-est-pret-a-bien-grandir-3404156.php>

<https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/saint-palais/l-hopital-de-bayonne-au-secours-de-sokorri-9297062.php>

3) St Girons services maintenus dans le cadre de l'exceptionnalité géographique :

<https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/saint-palais/un-centre-hospitalier-est-ne-8526682.php>

4) Ploermel et son équipe territoriale :

<https://www.lesinfosdupaysgallo.com/2024/09/18/ploermel-la-maternite-peaufine-son-label-et-se-reorganise/>

5) Guingamb

<https://www.ouest-france.fr/sante/hopital/la-suspension-des-accouchements-a-guingamp-prolongee-une-fois-de-plus-pour-six-mois-e0c6e35e-8658-11ef-a461-dc3a2eb2c9d7>

<https://www.bretagne.ars.sante.fr/maternite-de-guingamp-renouvellement-de-la-suspension-temporaire-de-lactivite-daccouchement-et-0>

6) Le scandale de la mortalité infantile en France :

<https://coordination-defense-sante.org/wp-content/uploads/2024/11/Reponse-aux-senateursPerinatalite2.pdf>

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-question-du-jour/comment-expliquer-la-hausse-de-la-mortalite-infantile-en-france-5554902>

7) Financiarisation de la santé

[https://www.senat.fr/fileadmin/Presse/Documents\\_pdf/20240925\\_Rapport\\_info\\_Financiarisation.pdf](https://www.senat.fr/fileadmin/Presse/Documents_pdf/20240925_Rapport_info_Financiarisation.pdf)

<https://www.youtube.com/watch?v=8n0LL18IHII>